

<https://47.snuipp.fr/Compte-rendu-de-l-audience-avec-le-directeur-de-l-ESPE-Aquitaine-M-Mikulovic>



Compte-rendu de l'audience avec le directeur de l'ESPE Aquitaine, M. Mikulovic

- INSPE et Début de Carrière -

Date de mise en ligne : jeudi 16 février 2017

Dernière mise à jour : 0000

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Présents : délégués du SNUipp-FSU (33, 24, 64), délégués du SNES-FSU (33) et délégué SNUEP-FSU (33), Jacques Mikulovic (directeur de l'ESPE d'Aquitaine), Gianni Colamonico (responsable pédagogique ESPE 33).

Gestion des emplois du temps sur les différentes antennes

M. Mikulovic reconnaît énormément de difficultés dans la mise en place de la nouvelle maquette, notamment durant le 1er semestre. Il en attribue la responsabilité à une accréditation tardive des contenus de formation de la nouvelle maquette, qui a contraint les directeurs de site à de nombreux ajustements en cours de semestre, en lieu et place de l'anticipation qui aurait dû prévaloir. Il prend l'engagement que la plupart de ces difficultés ne se reproduiront plus au cours du second semestre, puisque les emplois du temps sont d'ores et déjà définis jusqu'à la fin de l'année. À Périgueux, ces difficultés se sont ajoutées à des changements récurrents de personnel de direction (un départ, puis une démission) qui ont largement contribué à empêcher la bonne tenue des cours. Les délégués présents ont fait état de fréquentes annulations de cours et de journées de cours souvent très lourdes pour compenser les reports. M. Mikulovic a déclaré que ces problèmes étaient désormais résolus et que les emplois du temps étaient d'ores et déjà établis jusqu'à la fin de l'année.

En Gironde, les retards dans l'élaboration des emplois du temps sur Hyperplanning a conduit à la mise en place d'un fichier Excel difficile à appréhender. A cela se sont ajoutés des problèmes de superposition d'emploi du temps et d'utilisation des salles de cours. Là encore, M. Colamonico a assuré que ces problèmes étaient désormais résolus. Sur l'ESPE d'Agen, M. Mikulovic déclare se heurter à des problèmes récurrents dans l'organisation des cours. Selon lui, l'ESPE du Lot et Garonne est doté d'un nombre suffisant d'enseignant, dont une partie importante exerce en sous-service. Les délégués FSU présents ont rapporté de nombreuses annulations de cours, dues à des absences répétées d'enseignants. M. Mikulovic déclare ne rien savoir de ces problèmes récurrents. Il évoque un changement de direction l'année prochaine (départ à la retraite du directeur actuel) et invite le SNUipp 47 à l'informer directement via son adresse mail personnelle (jacques.mikulovic chez espe-aquitaine.fr) des dysfonctionnements observés sur l'ESPE d'Agen.

- Un questionnaire qualitatif anonyme va être proposé à l'ensemble des usagers de l'ESPE pour mesurer les différents dysfonctionnements auxquels ils ont été confrontés au cours de l'année.
- M. Mikulovic annonce également la tenue de conseils de perfectionnement dans chaque antenne pour obtenir une amélioration sensible du fonctionnement de l'ESPE dans les années à venir.

Conflits ESPE/établissements : que faire en cas de convergence des emplois du temps ESPE et établissements ?

Les délégués du SNES et du SNUEP ont rapporté certaines difficultés rencontrées par des collègues du second degré, sommés en même temps de prendre part à la vie de leur établissement de rattachement (conseils de classe, réunions parents-professeurs...) et en même temps de participer à des formations à l'ESPE. Un délégué du SNES a évoqué l'impossibilité pour les chefs d'établissements de placer ces différentes réunions sur des jours de présence effective de leurs stagiaires sur l'établissement.

M. Mikulovic a tenu à réaffirmer la priorité de l'employeur éducation nationale chaque fois qu'un tel cas se présente. Il s'est engagé à rédiger une note pour le rappeler aux différentes antennes ESPE.

Pour le 1er degré, cette priorité à l'employeur se traduit par la participation obligatoire des stagiaires aux conseils d'école. En revanche, pas de réponse claire en ce qui concerne la participation aux animations pédagogiques. À noter que les stagiaires du 33 n'y sont pas soumis.

Modalités d'évaluation mises en place

M. Mikulovic nous a informés qu'une réflexion autour de l'évaluation des étudiants et stagiaires était en cours, axée sur une volonté de simplification et une dimension plus formative des évaluations proposées. Il invite les organisations syndicales à recueillir les remarques des étudiants concernant les modalités évaluatives mises en place à l'ESPE et à les faire remonter pour le 15 mars. Deux U.E demeureront non compensables : le mémoire et l'évaluation du stage.

En parcours adapté, M. Mikulovic a rappelé que les notes n'avaient pas de réelle importance, mais qu'elles étaient plutôt utilisées comme indicateur de l'implication et de l'assiduité du stagiaire.

Au niveau des contenus de formation, il s'est montré satisfait des contenus disciplinaires dispensés (malgré quelques réserves formulées par les délégués SNES dans certaines disciplines) mais reconnaît en revanche des contenus perfectibles au niveau des enseignements du tronc commun proposés à la fois aux PE et PLC.

M. Mikulovic s'interroge sur la place du concours à la fin du M1, qu'il ne juge pas propice à l'intérêt des étudiants en M1 (qui sont focalisés sur le concours) et des stagiaires de M2 (focalisés sur leur travail en classe) pour les contenus enseignés. Il souhaiterait un concours à l'issue du M2, assorti de l'obligation d'être titulaire d'un master MEEF.

Il s'interroge également sur l'intérêt de l'intervention des tuteurs ESPE sur les lieux de stage. Selon lui, cet aspect de la formation doit revenir aux services de l'éducation nationale (CPC, PEMF, IEN).

Questions diverses :

À la rentrée prochaine, M. Mikulovic annonce environ 3 groupes ouverts de 25 étudiants sur les ESPE d'Agen, Mont-De Marsan, Périgueux, soit environ 75 inscrits par antenne.

M. Mikulovic annonce également une sélection sur dossier à l'entrée en Master MEEF à compter de l'année prochaine. Cette sélection prendra en compte les notes de licences, et l'élaboration d'une lettre de motivation dans laquelle chaque étudiant devra exposer les raisons de son inscription en MEEF, ses expériences passées au contact d'enfants...). Il explique la mise en place de cette sélection (qui ne réduira pas, selon lui, de manière importante le nombre d'étudiants inscrits en M1) ! par le nombre important d'étudiants qui achèvent leur M2 MEEF sans parvenir pour autant à réussir le concours.

Au niveau du personnel de l'ESPE d'Aquitaine, M. Mikulovic évoque un important travail de déprécarisation des personnels, qui porte à 17% la part des enseignants vacataires ou en CDD, contre 42% dans l'Université.

Organisation des élections à l'ESPE : le vote dématérialisé ne semble pas possible au regard du code de l'éducation. En revanche, il est tout à fait possible d'organiser le vote sur deux jours, (étalés sur deux semaines éventuellement) pour permettre aux différentes vagues de stagiaires de voter.